

Décembre 2010

Numéro 46



Le lion et l'alérion

Journal d'information
de la ville de Pagny-sur-Moselle



Joyeux Noël !



Édito



Tout au long de l'année, une grande variété d'animations (spectacles, cinéma, cafés-rencontres, goûters, festivals,...) vous a été proposée et de nombreux chantiers ont été engagés (reconstruction des vestiaires de la salle des sports, transformation et extension du bâtiment voisin de la station d'épuration pour répondre aux besoins de nos pompiers, mise en place d'une zone bleue en centre-ville pour un meilleur accès aux commerces et aux services, installation d'une rampe d'accès à l'église, réfection de la rue Fabius Henrion, pose de défibrillateurs, réhabilitation de sentiers,...).

L'année qui s'annonce promet d'être tout aussi active et ce, grâce à l'engagement de notre équipe municipale et des nombreux bénévoles qui œuvrent quotidiennement au service de la collectivité.

En 2011, nous poursuivrons notre action avec la même sincérité et la même motivation, celle de faire de Pagny-sur-Moselle une ville dynamique, résolument tournée vers l'avenir.

Par ailleurs, conscients que l'attractivité de notre commune passe aussi par la qualité de son environnement, la ville développe de multiples projets sur le coteau, aux abords des étangs et en ville.

Si cette tâche est ambitieuse, les élus se félicitent de pouvoir compter sur la mobilisation des Pagnotines et des Pagnotins ainsi que sur le soutien d'organismes extérieurs.

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année. C'est avec plaisir que je vous invite toutes et tous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 14 janvier 2011 à 18h au centre socioculturel.

Dans l'attente de vous y retrouver nombreux, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Christiane CONTAL
Maire de Pagny-sur-Moselle

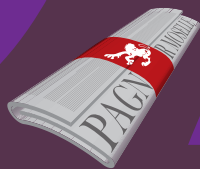
◆ BON À SAVOIR

Si vous souhaitez être informé de l'actualité de la commune, la mairie vous propose de vous envoyer, par email, les informations relatives à la vie quotidienne pagnotine.

Si vous souhaitez vous y inscrire, un formulaire est disponible en mairie (également téléchargeable sur www.pagnysurmoselle.fr).

◆ Mairie

1 rue des Aulnois
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE
Tel 03.83.81.71.18
Fax 03.83.81.58.44
accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr
www.pagnysurmoselle.fr



Actu

21 octobre : forum des services à la personne

Rassembler en un seul et même lieu l'ensemble des structures à destination des personnes âgées ou handicapées et de leur famille, tel était l'objectif de cette journée organisée par la ville, en partenariat avec le Conseil Général.

Le forum s'est clôturé d'une manière festive et conviviale par un spectacle proposé par le FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) de Thiaucourt, prouvant, s'il en est encore besoin, que l'humour peut être une forme d'intégration.

Outre l'information au grand public, la journée a permis d'engager le dialogue entre les différentes structures. Tous les participants seront prochainement invités à se retrouver pour faire un bilan de cette journée et réfléchir à la poursuite de ces rencontres.



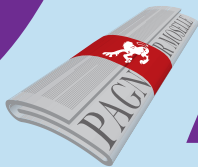
Un automne culturel



Cette année encore les « Colporteurs d'histoires » ont fait une halte dans notre ville pour apporter un peu de rêve et de nostalgie. Tout a commencé par une « Giboulée de Contes » offerte par Agnès DESCHAMPS puis, Sophie WILHEM a entraîné les spectateurs sur les chemins ensorcelés des amours débutantes et enfin, Philippe SIZAIRE est venu conter une histoire de cheval qui rêvait...

Ensuite, décembre arrive avec le festival « Lézard à Roulettes », avec « La cigogne et le coucou », une fable alternativement comique, lyrique ou tragique sur la tolérance, l'accueil... C'est une invitation à la rencontre, à aller vers l'autre avec toute la richesse de nos différences.

De belles soirées empreintes d'émotions que la municipalité souhaite bien évidemment renouveler.



Du 13 au 21 novembre : carton plein pour la fête foraine d'hiver

Mi-novembre, les forains ont animé le centre ville pour la plus grande joie des petits et des grands. La chenille a fait son grand retour et a beaucoup plu aux adolescents.



21 novembre : la Lorraine à l'honneur au repas des seniors

Cette année, le repas des seniors a été placé sous le thème de notre belle région. Une attention toute particulière a été apportée à la décoration réalisée autour des grandes villes lorraines : porcelaine de Lunéville, bergamotes de Nancy,...

Les personnes présentes ont pu admirer un sapin de Noël paré comme autrefois par les mains expertes de Thérèse BRUDKIEWICZ et d'Evelyne PILUCH : pas de boules colorées, ni de guirlandes électriques, mais du coton, du pain d'épices, des sujets en feutrine et des noix recouvertes de papier aluminium, une décoration simple et originale qui a rappelé bien des souvenirs à nos seniors.



26 et 27 novembre : **collecte nationale de la banque alimentaire**

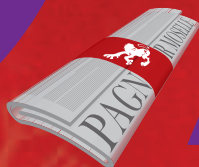
Les bénévoles pagnotins se sont retrouvés dans les magasins de la ville à l'occasion de la grande collecte nationale. Durant ces deux journées, 1,9 tonnes de denrées a été collectée, un volume qui n'a cessé d'augmenter au fil des ans (700kg en 2007, 1,5t en 2008 et 1,6t en 2009). Toutes nos félicitations aux Pagnotins pour leur générosité et un grand merci aux bénévoles ainsi qu'à ceux qui oeuvrent toute l'année lors des distributions.



4 et 5 décembre : **fête de Saint Nicolas**

Après un passage dans les écoles, Saint Nicolas a participé au traditionnel défilé dans la ville. Sur le parcours, les plus grands ont pu profiter d'une distribution de vin chaud proposée par l'association « les Amis de la Troupe du Luminaire ». Tous se sont ensuite retrouvés au centre socioculturel pour une projection du film « la Ferme en Folie » et un goûter offert par la ville.





28 novembre : **cher** père Noël ...

Malgré un emploi du temps des plus chargés, le père Noël a gentiment accepté de faire un détour par Pagny-sur-Moselle à l'occasion du marché de Noël organisé par le Secours Catholique. Les enfants, ravis et émerveillés, sont venus nombreux lui apporter leurs lettres et lui glisser à l'oreille leurs souhaits de cadeaux.





Eau et Assainissement



Compteurs d'eau : faites la chasse aux fuites

Cette année encore certains abonnés ont découvert un montant anormalement élevé à la réception de leur facture d'eau. Une mauvaise surprise qui, bien souvent, aurait pu être évitée si un relevé régulier du compteur d'eau avait été fait.

Il suffit d'une fuite non détectée, même faible, pour que la facture s'alourdisse considérablement. Le risque est d'autant plus grand lorsque le compteur d'eau est situé à l'extérieur de l'habitation.

La municipalité invite donc les Pagnotins à surveiller régulièrement leur consommation, en faisant eux-mêmes des relevés mensuels, et à contacter immédiatement la mairie dès qu'une anomalie est détectée.



Pourquoi des coupures d'eau non-prévues ?

Depuis plusieurs années, les services de la ville sont mobilisés pour remettre en état le réseau d'eau afin d'en améliorer le rendement (cf. « Le Lion et l'Alérion » décembre 2009).

Les travaux nécessitent la plupart du temps de couper l'eau dans certains quartiers. Lorsque la coupure a été programmée, les riverains concernés en sont systématiquement informés. Afin d'occasionner le moins de désagrément possible, les interventions sont généralement programmées le matin, parfois la nuit, et plutôt le mercredi, pour ne pas perturber le fonctionnement des écoles. Dans la mesure du possible, le lundi est évité car

c'est le jour de la semaine où la consommation en eau est la plus élevée.

Malheureusement, du fait de la vétusté du réseau, des imprévus peuvent survenir imposant, dans l'urgence, de couper l'eau sur un périmètre plus large, sans pouvoir en informer personnellement chaque riverain concerné.

La municipalité sollicite votre compréhension et tient à assurer les Pagnotins que, dans ces situations, les agents de la ville font le maximum pour que l'alimentation en eau soit rétablie au plus vite.

Être informé : Si vous souhaitez être prévenu par email des coupures d'eau programmées, merci de vous faire connaître en mairie. Les informations sont également consultables sur le site internet de la ville : www.pagnysurmoselle.fr



Travaux

A l'heure des économies d'énergie

Les illuminations de Noël

Les illuminations des villes participent à la magie des fêtes de fin d'année. Afin de poursuivre la tradition tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, l'ensemble des supports de la ville a été modifié pour y adapter des LED, bien moins gourmandes en électricité que les lampes d'origine. Un travail conséquent et minutieux effectué par les agents techniques de la ville qui ont aussi réalisé la pose de toutes ces illuminations. Un grand bravo à eux pour le travail accompli et merci au magasin Vautrin qui a offert le sapin installé devant l'église.



Eclairage publique rue Anatole France

Le nouveau système visant à diminuer la tension des lampes entre minuit et 5 heures du matin a permis de réduire la consommation énergétique de 22%. L'expérimentation se poursuit et une réflexion est engagée pour étendre la démarche à l'ensemble de la ville.

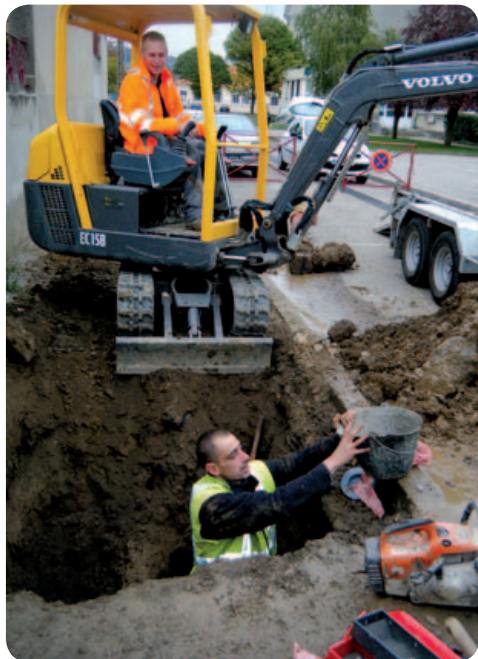


Défectuosité de l'éclairage public, signalez-le en mairie

L'entretien de l'ensemble des points lumineux a été récemment réalisé. Toutefois, si vous constatiez de nouveaux dysfonctionnements, merci de bien vouloir le signaler à l'accueil de la mairie. L'ensemble de ces signalements sera répertorié. En cas de besoin, une entreprise interviendra mensuellement pour la remise en état de l'éclairage.



Travaux



Renouvellement d'un poteau incendie dans la rue Albert Favelin

L'ensemble de l'opération est réalisé par la ville grâce à l'acquisition d'un matériel adapté.

Rénovation du mur d'enceinte du cimetière

Le mur d'enceinte est désormais entièrement rénové et les allées recouvertes de cailloux blancs.

Taille hivernale des arbres

Depuis le début de l'automne, les agents techniques procèdent aux travaux d'élagage des arbres de la commune.



Réalisation de **deux terrains de pétanque** à l'aire des Genêts

En multipliant les espaces de loisir et de détente, la ville souhaite favoriser les échanges entre les habitants et développer davantage le lien social.



Remises en état de la signalisation horizontale

Pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons, toute la signalisation horizontale de la ville a été revue. «Zébras», passages protégés et 1 200 mètres de bandes blanches ont été repeints.



Déplacements doux : **réhabilitation d'un nouveau sentier**

Disparu lors de la construction des maisons ICF (Immobilière des Chemins de Fer), le nouveau sentier piéton permet de relier la rue Jean Jaurès à la rue Pand des Genêts. Le chantier se poursuivra pour prolonger ce sentier jusqu'au stade omnisports, permettant, à terme, la création d'un périphérique pédestre de la ville.



Urbanisme

SCOT : j'habite le Sud54 et je m'exprime !

Actuellement en cours d'élaboration, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud Meurthe-et-Moselle réunit, sous la forme d'un syndicat mixte, 465 communes (dont Pagny-sur-Moselle), 29 inter-communalités autour d'un projet commun : doter le territoire d'un outil de planification traduisant un projet d'aménagement stratégique en tenant compte des grands sujets de la vie quotidienne (habitat, déplacements, économie, environnement...).

L'année 2009 a été consacrée à l'élaboration du diagnostic du territoire par l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéenne (ADUAN) et l'Agence de Développement du Val de Lorraine (ADEVAL).

À l'issue de ce travail conséquent, le syndicat mixte est passé à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définira le projet politique d'aménagement souhaité à l'horizon 2030, projet qui s'imposera à toutes les communes membres.

Trois enjeux ont été définis :

- construire un territoire dynamique au cœur de la Grande Région,
- structurer le territoire dans sa diversité,
- favoriser une qualité de vie au quotidien comme facteur d'attractivité.

Informier et dialoguer tout au long du projet

Depuis sa création en 2007, le Syndicat Mixte du SCoTSud54 place le débat au cœur de sa démarche.

Élus, collectivités partenaires, monde socio-professionnel et société civile collaborent pour construire le futur SCoT au travers d'une démarche ouverte et participative.

Afin d'inviter les habitants et acteurs du territoire à s'exprimer sur le projet de SCoT, des registres sont mis à votre disposition dans votre commune membre du syndicat mixte et au sein des locaux du SCoTSud54 (80bd Foch BP 11 045 - 54522 LAXOU cedex). N'hésitez pas à nous donner votre avis ! Toutes vos remarques et contributions sont les bienvenues !

Retrouvez toutes les étapes de l'élaboration du SCoT et les documents réalisés sur le site internet :

www.scotsud54.com



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme, anciennement POS, Plan d'Occupation des Sols), un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) avait été établi lors du précédent mandat.

Cependant, la préfecture a demandé à la ville de procéder à deux études, hydraulique et géologique, pour mieux définir deux zones à risques : inondations et glissement de terrain.

Présenté aux élus le 4 novembre, le nouveau projet, voisin du précédent, supprime la zone à urbaniser entre les rues de Beaume-Haie et De Lattre de Tassigny pour risque d'inondation. La zone à risque de glissement de terrain, entre les rues des Froissards et Gambetta, n'est pas confirmée. Par ailleurs, le projet affirme la volonté de la ville d'intégrer la qualité de vie intra et extra-muros.



Environnement

Espace Naturel Sensible : une fauche tardive pour préserver la biodiversité

En partenariat avec le Conseil Général, une fauche tardive de l'Espace Naturel Sensible (ENS) a été organisée au début de l'automne. Couper plus tardivement l'herbe à une hauteur de 20cm permet de laisser la nature terminer son cycle et favorise le maintien, voire l'apparition, de certaines espèces animales et végétales. Les travaux ont été réalisés au moyen d'un engin à pneus basse pression pour limiter au maximum l'écrasement de la flore et de la faune.

Les enfants des écoles ont été invités à venir sur le site pour mieux comprendre l'importance de préserver la biodiversité locale.



Les boutiques du Parc



Le PnRL (Parc naturel régional de Lorraine) a constitué un réseau de boutiques pour promouvoir le territoire, les produits locaux et les savoir-faire culinaires.

Dépositaires d'un savoir-faire remarquable, une centaine de producteurs sont présents sur le territoire du PnRL. Conscient de la qualité de ce patrimoine local, le Parc naturel régional de Lorraine a souhaité mettre en valeur ces productions en les labellisant.

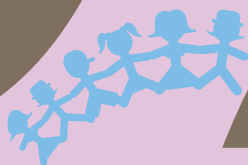
Ces commerçants constituent un véritable réseau

pour la promotion du territoire, des produits locaux et des savoir-faire culinaires.

Les dix boutiques du Parc ont pris un certain nombre d'engagements pour adhérer au réseau (proposer un minimum de cinq produits du Parc, avoir un point d'information sur le Parc...). Ces différentes boutiques sont des magasins spécialisés en produits du terroir, des points de vente à la ferme, des supérettes ou des Offices de Tourisme.

Vous trouverez la liste complète de ces boutiques dans le magazine Côté Parc. Une plaquette « Guide des produits du terroir » du PnRL est également à votre disposition. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet www.pnr-lorraine.com

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Anne VIVIER au PnRL au 03.83.84.25.17



Services à la Population

Périscolaire, un temps d'accueil et d'animation

Depuis la rentrée, la ville a mis en place un accueil périscolaire, matin, midi et soir, ouvert aux enfants de la maternelle au CM2. Ce nouveau service offre une plus grande souplesse aux parents dont les horaires de travail ne peuvent s'adapter aux heures de l'école.



Dès 7h00, les enfants sont accueillis par les animateurs au local rue Favelin et à l'école Montessori



En attendant l'heure de l'école...



11h45 : les enfants profitent de repas de qualité, confectionnés sur place



11h30, les petits de l'école maternelle Montessori se rendent au réfectoire du collège



11h30 : les agents de la ville accompagnent les enfants des écoles Paul Bert et Gaston Aubin jusqu'au lieu de restauration, à la résidence Jeanclaude



16h30, la classe est finie, place au jeu et à la détente !

Un accueil de qualité

Un projet pédagogique encadre ce nouveau service dont l'objectif est d'offrir des activités variées. Chaque mois, les enfants profitent des séances de cinéma organisées au centre socioculturel. Des activités sont également proposées en lien avec la Bibliothèque Municipale. *« L'accueil va au-delà de la simple garderie. Nous souhaitons que ce temps d'accueil soit un moment où les enfants puissent découvrir et pratiquer des activités sportives, culturelles et d'éveil, mais toujours dans un esprit ludique »*, précise Francine COUDERC, adjointe aux services à la population.



11h40, arrivée au self

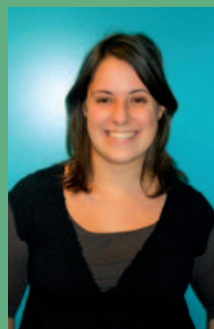


11h45, le repas est pris dans le calme avant l'arrivée des collégiens



Pour offrir le meilleur accueil possible, les différents sites ont été équipés et du personnel qualifié a été recruté

Andréanne BILIK, nouvelle responsable des services à la population



Titulaire de deux licences, histoire et sciences de l'éducation, Andréanne BILIK travaillait comme assistante d'éducation au collège de Thiaucourt avant d'intégrer les services de la mairie le 1er octobre dernier. Cette Pagnotine de 26 ans occupe désormais les fonctions de responsable des services à la population qui regroupent

le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le service jeunesse (écoles, périscolaire, centre de loisirs), la bibliothèque et la culture.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles missions.



Vie culturelle

L'art de la calligraphie et de l'enluminure

En novembre, la Bibliothèque Municipale proposait une découverte des arts de l'écriture et de la décoration avec un atelier « Calligraphie et Enluminures », animé par Anne HOFFALT, artiste professionnelle, peintre d'icônes et formatrice en calligraphie et en enluminures.

A l'aide d'un calame (instrument en bambou qui permet d'écrire), les plus jeunes ont fait un travail graphique sur leur prénom. Les plus grands ont,

quant à eux, réalisé un marque-page avec le mot « Calligraphie ».

A l'heure de l'informatique et des écrits « stéréotypés », tous ont pu apprécier le raffinement et l'élégance de ces savoir-faire datant du Moyen-âge.



Comment fabrique-t-on une bande dessinée ?



A travers l'œuvre du célèbre dessinateur Hergé, une exposition autour de la bande dessinée était proposée à la Bibliothèque Municipale. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir toutes les étapes de fabrication, des premières esquisses à la mise en couleur des planches.



Bibliothèque Municipale

Nouveauté : le rayon Mangas

Bandes dessinées japonaises, les mangas connaissent également un grand succès en France où bon nombre de lecteurs sont très vite devenus accros.

Afin de proposer toujours plus de choix à ses adhérents, la Bibliothèque Municipale a récemment fait l'acquisition de plusieurs séries et prévoit de compléter régulièrement l'offre proposée. *« Il était important de pouvoir satisfaire toutes les tranches d'âge. Nous essayons de diversifier l'offre au maximum »,* souligne Nicole HOUVER, adjointe en charge de la structure.



Chaque mois du nouveau

Chaque mois, de nouvelles acquisitions : livres, CD, DVD, viennent enrichir les rayonnages. Vous pouvez retrouver la liste des dernières nouveautés sur le site de la ville www.pagnysurmoselle.fr, rubrique «Loisirs – Culture», puis «Bibliothèque».

A ne pas rater

■ Du 4 au 15 janvier 2011 :

les productions des participants au concours « Racontons Noël » seront exposées. Le public est invité à venir voter pour son œuvre préférée dans les différentes catégories.

■ **Samedi 22 janvier 2011** : l'après-midi, tous les participants du concours « Racontons Noël » seront reçus pour la remise des prix. Tous les Pagnotins sont invités à venir découvrir les œuvres réalisées et à partager un moment de convivialité.

◆ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

32 rue de Serre - Tél 03.83.81.68.35

anne-sophie.cantamaglia@pagnysurmoselle.fr

Heures d'ouverture :

Mardi, vendredi 14h/18h

Mercredi, jeudi 9h30/12h et 14h/18h

Samedi 9h30/12h et 14h/17h30



Vie culturelle

Derniers cafés-rencontres

Le tri et la réduction des déchets, des gestes du quotidien

Trier, oui, mais trier comment ? Une question que nous sommes nombreux à nous poser au moment d'ouvrir notre sac jaune.

Afin de faire le point sur le sujet, les Pagnotins étaient invités à un café-rencontre sur le sujet animé par Estelle PAILHES du Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et des Points-Tri du Pays de Pont-à-Mousson.

Mais le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il reste primordial que chacun réduise sa quantité de déchets domestiques (en moyenne de 360kg par an et par habitant). Comment ? En choisissant des produits peu emballés, en pratiquant le compostage, en mettant un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres, en évitant tout ce qui est jetable, en réutilisant ce qui peut l'être,... Des gestes simples mais très efficaces s'ils sont pratiqués à grande échelle.

Les participants étaient également invités à se souvenir du temps où l'aire des Genêts était le dépôt d'ordures de la ville et où dans les maisons, chacun à sa façon pratiquait une forme de recyclage : les vieux papiers pour le chauffage, les épiluchures pour les animaux, les bouteilles consignées,...

L'occasion de confronter leur vécu avec celui des écoliers de Paul Bert venus participer à cet après-midi.



Tout savoir sur le sapin naturel



En octobre, Rémi VAUTRIN, producteur pagnotin de sapin naturel, était venu parler de son activité qui est aussi sa passion : « *Le sapin naturel est écologique car il nécessite peu de traitements et de produits. De plus, sa culture permet de limiter les gaz à effets de serre car il absorbe le CO2.* ». Aujourd'hui les ventes du sapin Nordmann, qui a l'avantage de ne pas perdre ses épines, tendent à supplanter celles de l'épicéa. « *Pourtant si on respecte bien quelques règles simples, comme ne pas le placer trop près d'une source de chaleur et mettre le pied dans l'humidité, il est possible de conserver un sapin très longtemps, même un épicéa* » explique Rémi VAUTRIN.

Au-delà de cet exposé fort instructif, le thème du jour a aussi permis à chacun de partager ses souvenirs, du temps où le sapin de Noël était décoré de noix, de coton et de petits sujets en papier.

Prochains rendez-vous

Cafés-rencontres

■ Mardi 25 janvier 2011

■ Mardi 22 février 2011

(au centre socioculturel, à partir de 14h30, entrée libre)

Séances de cinéma au centre socioculturel

■ Mardi 18 janvier 2011 à 17h15 : « Toy Story 3 »

■ Mardi 15 février 2011 à 17h15 : « La fée clochette »

Tarifs : 2€/adulte et 1€/enfant

Thés dansants :

■ Jeudi 6 janvier 2011

(au centre socioculturel, à partir de 14h30, entrée libre)



Parole aux Associations



ASP Pétanque : une saison réussie

La saison estivale boulistique pagnotine touche à sa fin et l'heure du bilan est arrivée. Beaucoup de satisfaction à tous les niveaux. Les filles ont brillé dans les championnats avec des places en quart, demi et finale. Dans les 3 championnats par équipes, les contrats ont été remplis. Une deuxième place en régional alors que nous étions promus. Une 6ème place en première division départementale alors que nous étions également promus et une 8ème place en seconde division, en progression par rapport à l'année dernière. Grosse satisfaction ensuite avec notre place de finaliste de la coupe de Meurthe-et-Moselle. Puis, et pour la première fois, c'est une équipe de Pagnotins (Gérard VERNET, Tonio GARRIDO et Bruno ZIMMERMANN) qui a remporté le challenge de la ville. Que des satisfactions hormis notre élimination dès le premier tour de la coupe de France. Enfin et pour la 5ème année consécutive nous augmentons notre nombre de licenciés (86) alors qu'il est en baisse au niveau départemental et national.



Vie économique

Lez'Arts boutique

Depuis le 4 décembre, une nouvelle boutique a ouvert ses portes rue Nivoy. « Lez'Arts boutique » propose une sélection de bijoux, de vêtements et d'objets de décoration. C'est une toute nouvelle aventure pour sa gérante, Isabelle URIOT-SCHOEPP qui travaille depuis 20 ans dans la communication : « Pour l'instant, je travaille avec huit créateurs, tous lorrains. Je n'ai pas de critères particuliers, je choisis selon mes coups de cœur ».

Lez'Art boutique – 1 rue Nivoy
06.21.41.37.59
contact@lezartsboutic.com



Pour tous vos
travaux de
couture :
« **Helena Couture
et Retouches** »

54, rue des Aulnois
Tél : 03.83.80.15.42
06.86.48.43.77

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi : de 10h
à 12h30 et de 14h à 18h30
Jeudi, vendredi, samedi : sur
rendez-vous, par téléphone





INFORMATIONS

Recensement, chacun de nous compte

Toute la population de Pagny-sur-Moselle sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires. Par ailleurs, les dotations perçues par la commune sont calculées en référence au nombre d'habitants, c'est pourquoi il est primordial que chacun puisse être recensé.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

■ *Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez Alexandre HACQUIN en mairie au 03.83.81.58.25*

■ *Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr*

■ *Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr*



Où trouver les bacs à sel ?

Mis à disposition de chacun pour dégager les zones publiques (trottoirs et voirie) en cas de neige ou de verglas, le sel n'est en aucun cas destiné à dégager les espaces privés.

Les bacs sont régulièrement approvisionnés, il est donc inutile de se constituer des « réserves » personnelles mais préférable d'utiliser le sel au fur et à mesure des besoins

Vous trouverez un bac à sel à disposition dans les lieux suivants :

- école maternelle MONTESSORI
- école maternelle AUBIN
- école élémentaire Paul BERT
- résidence Docteur Jeanclaude
- rue Pasteur
- gendarmerie
- rue Général Thiébaut
- rue du Château d'eau
- rue Louis Roussel + Clos Louis Roussel
- rue Gambetta + carrefour de la Vierge
- entrée rue du 8 Mai
- rue Joly
- intersection des rues de la Fédération et Marcel Ney
- rue Anatole France
- HLM rue Jean Bouin
- rue Jules Ferry
- rue de Beaume Haie
- rue de Lattre de Tassigny
- lotissement Verchère
- rue du Louau
- rue Chanoine Guillaume
- rue Maurice Barrès
- aire des Genêts
- rue Paul Protin
- rue Fernand Léger
- rue Edouard Manet
- à l'angle des rues Victor Prouvé et Edouard Manet
- rue Emile Gallé
- rue Auguste Renoir



RAPPEL :

Chaque riverain est tenu de déneiger la portion de trottoir se trouvant devant son habitation.



INFORMATIONS

Modifications des heures d'ouverture des services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année, les services municipaux (mairie, services à la population, centre technique) fermeront exceptionnellement à 12h les vendredi 24 et 31 décembre 2010. La Bibliothèque Municipale sera fermée du 20 au 24 décembre 2010 (inclus). Réouverture mardi 28 décembre.



Accès à la résidence Dr Jeanclaude à partir de janvier 2011

En raison de travaux de rénovation, l'accès aux services situés à la résidence Dr Jeanclaude (CCAS, services à la population, Relais d'Assistants Maternelles, ADMR, Mission Locale) se fera par la ruelle des écoles, via la rue Favelin et ce, jusqu'à la fin du chantier.

ETAT CIVIL

du 20 septembre au 5 décembre 2010

Naissances - Bienvenue à

- Louis GOBÉ, né le 24 septembre
- Clara BOURCELOT, née le 2 octobre
- Maëlys LEFERRER, née le 30 octobre
- Maxime FISCHER, né le 31 octobre
- Amélia VERDELET, née le 14 novembre

Mariage - Ils se sont dit « oui »

- Kévin VERDELET et Jasmina ABOU ARAB, le 6 novembre
- Malik ZAHRAOUI et Natacha BUREL, le 13 novembre
- Yoan GIRVAN et Elodie BACI, le 4 décembre

Décès

(des personnes domiciliées à Pagny-sur-Moselle)
Ils nous ont quittés

- Gilbert COURROY, le 11 octobre
- André CHALDELBAS, le 12 octobre
- Marie MERKHOFFER, née OLAH, le 18 octobre
- Pierre DELONG, le 5 novembre
- Anne-Marie GODART, née LEMOINE, le 8 novembre
- Roger PAULET, le 9 novembre
- Françoise PIERRE, née HYZA, le 18 novembre
- Marie-Louise DEMSKI, née VILLEMIN, le 26 novembre
- Roland VARNIER, le 29 novembre
- Marthe PRUD'HOMME, née LALFER, le 5 décembre

Extrait du règlement intérieur du conseil municipal

Article 9 : droit d'expression des groupes politiques

Une page du journal d'information de la ville de Pagny-sur-Moselle sera réservée à l'expression des groupes politiques. Cette page sera répartie de façon égalitaire entre les groupes concernés.

Le directeur de la publication est responsable du contenu du magazine (article 42 de la loi du 29 juillet 1881), il a donc le devoir de surveiller et de vérifier tout ce qui y est inséré. Il a donc obligation d'apposer son visa sur les textes avant parution. Les textes devront respecter l'orientation actuelle d'un journal d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal.

Chaque groupe doit remettre les textes à insérer dans le journal d'information, à l'exclusion de photographies, dessins et illustrations selon les modalités suivantes :

- 1 - Tous les textes doivent être fournis sous forme informatique et saisis au format de logiciel du traitement de texte (format en .txt, .doc, .odt) accompagnés d'une sortie papier
- 2 - Les textes doivent parvenir à Madame le Maire au plus tard un mois avant la parution de la publication. Les groupes seront informés par courrier du planning de parution du bulletin municipal. Les textes remis hors délais impartis ne seront pas publiés, l'emplacement réservé restant vierge.



Manifestations

de janvier à février 2011

JANVIER

■ Jeudi 6

Thé dansant 14h30

Centre socioculturel

■ Samedi 8

AG « Les Amis de la Troupe du Luminaire » 14h

M.P.T.

■ Mardi 11

Club Marie Robert 14h30

Centre socioculturel

■ Vendredi 14

Vœux du Maire 18h

Centre socioculturel

■ Mardi 18

Cinéma 17h15

Toy Story 3

Centre socioculturel

■ Samedi 22

Loto du Carnaval Pagnotin 20h

Centre socioculturel

■ Mardi 25

Café-rencontre 14h30

Centre socioculturel

■ Vendredi 28

Loto de l'école P.BERT 20h

Centre socioculturel

FEVRIER

■ Dimanche 6

Thé dansant

« Resto du cœur » 12h

Centre socioculturel

■ Mardi 8

Club Marie Robert 14h30

Centre socioculturel

■ Vendredi 11

Journée mondiale des malades

Centre socioculturel

■ Mardi 15

Cinéma 17h15 « La fée clochette »

Centre socioculturel

■ Dimanche 20

Bourse aux armes

Centre socioculturel

■ Mardi 22

Café rencontre 14h30

Centre socioculturel

■ Dimanche 27

Bourse aux vêtements « T'as ta nounou » (puériculture, enfants, adultes)

Centre socioculturel

MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les gardes des médecins libéraux dans le 54

MEDIGARDE 0 820 33 20 20

♦ La semaine : de 20h à 8h

♦ Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h

♦ Les jours fériés

En dehors de ces horaires, veuillez appeler votre médecin traitant.

En cas d'urgence vitale, faites le 15.

● **Samedi 25/12 et dimanche 26/12**

pharmacie du Breuil (PAM)

● **Samedi 01/01 et dimanche 02/01**

pharmacie Violini (PAM)

● **Dimanche 09/01**
pharmacie Soumoy (Maidières)

● **Dimanche 16/01**
pharmacie Chevalier (PAM)

● **Dimanche 23/01**
pharmacie de Serre (Pagny)

● **Dimanche 30/01**
pharmacie de l'Université (PAM)

● **Dimanche 06/02**
pharmacie Toussaint (PAM)

● **Dimanche 13/02**
pharmacie Girondel (Blandel)

● **Dimanche 20/02**
pharmacie Leloup (Dieulouard)